



PROCESSUS DE SÉLECTION ABITIBI-TÉMISCAMINGUE JEUX DU QUÉBEC 2022

ATHLÉTISME

ADMISSIBILITÉ DES ATHLETES

- ❖ Les athlètes Juvéniles (nés du 01-01-2005 au 31-12-2006) et Cadets (nés du 01-01-2007 au 31-12-2008) sont considérés « U18 » pour la Finale des Jeux du Québec à l'été 2022.
- ❖ Les participants doivent être affiliés à la Fédération québécoise d'athlétisme dans le secteur compétitif.
- ❖ L'athlète doit représenter la région où est situé son domicile en date du 1er mai 2022.
- ❖ Le standard d'inscription devra être réalisé durant la période du 1^{er} janvier 2020 au 3 juillet 2022 et sera exigé aux athlètes qui seront inscrits à plus d'une épreuve individuelle.
- ❖ Chaque athlète peut être inscrit à un maximum de 3 épreuves individuelles et deux relais ou aux épreuves combinées (heptathlon, décathlon) et deux relais.

- inscription à une seule épreuve individuelle : pas de standard d'inscription exigé;
- inscription à deux épreuves individuelles : standard d'inscription exigé dans l'une des deux épreuves;
- inscription à trois épreuves individuelles : standard d'inscription exigé dans deux des trois épreuves.

SÉLECTION DES ATHLÈTES

La sélection des athlètes, sera faite en tenant compte des résultats obtenu lors des épreuves réalisées aux compétitions suivantes:

- | | | |
|---|--|--|
| 📅 | 1^{er} janvier 2022 au 26 juin 2022 | Compétitions de la fédération québécoise d'athlétisme. |
| 📅 | 20 mai 2022 | Championnat régional scolaire (Amos). |
| 📅 | 11 et 12 juin 2022 | Championnat provincial scolaire |
| 📅 | 26 juin 2022 | Finale régionale des Jeux du Québec (Amos) |

EXIGENCES DES ATHLÈTES POUR MAINTENIR LA SÉLECTION

- ❖ Les athlètes doivent demeurer « prêts physiquement pour la compétition des Jeux du Québec de 2022 ».
- ❖ Une blessure peut entraîner une désélection si elle empêche l'athlète de se préparer convenablement à la compétition des Jeux du Québec;
- ❖ Le comité se réserve le droit de demander à tout athlète sélectionné de confirmer son état de santé.